



Les  
Caprices  
de  
l'Aix

Crue de Mars 1988

# Bulletin Municipal de Grézolles

N° 3 - Mars 1998



Hiver Janvier 1985



---

# Sommaire

---

- Le mot du Maire
- Budget 1996
- Atelier de travaux manuels
- Elevage de veaux de M. Richard Chaux
- La fête patronale
- Carnaval 1998
- Classes en 7
- Bilan du Sou des écoles
- Bibliothèque
- Environnement
- Info-Mairie
- Manifestations de l'année 1997
- Etat Civil
- Cinéma à Grézolles





---

## Le mot du Maire

---

Le bulletin municipal que nous avons le plaisir de vous adresser retrace l'année 1997 de la vie Grézollose. Nous en profitons pour souhaiter la bienvenue aux personnes nouvellement installés dans notre commune.

L'année 1998 va voir, en France, un événement considéré comme un des plus médiatiques du siècle : la Coupe du monde de football.

Je crois qu'une compétition de cette envergure constitue un enjeu économique majeur pour notre pays. Espérons que la France sera championne !

En cette nouvelle année, nous avons une pensée pour celles et ceux qui nous ont quittés.

N'oublions pas ceux qui souffrent de la maladie et du chômage.

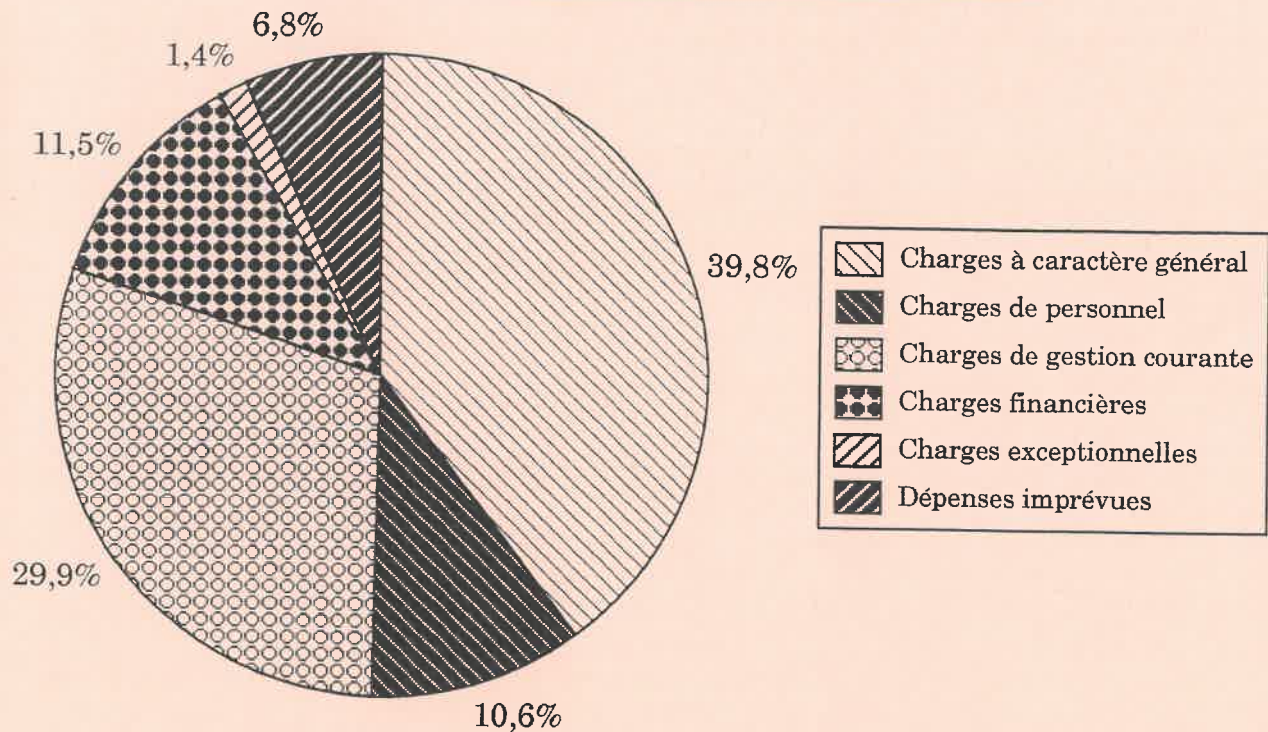
*Bonne année à tous !*



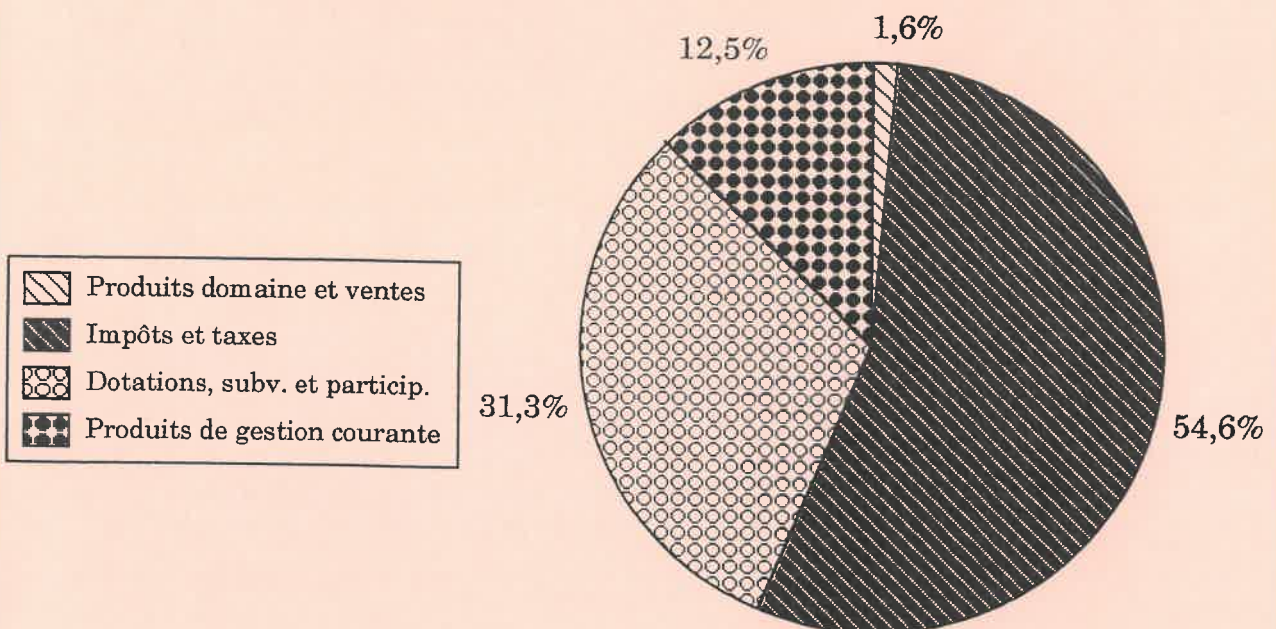


# BUDGET 97 (suite)

## Pourcentage des dépenses de fonctionnement



## Pourcentage des recettes de fonctionnement





## Atelier de travaux manuels

Le 15 février 1997, naissait à Grézolles un "atelier de travaux manuels". La première séance a accueilli 16 enfants pour la fabrication de masques. Depuis, cette date, de nombreux enfants, de Grézolles et de Souternon, ont participé à cette activité qui se déroule le samedi matin de 9h30 à 12h, tous les quinze jours.



Fabrication de fleurs en papier ▲

La variété de notre programme qui se base sur notre fantaisie ou sur le calendrier (1er avril, fêtes des mères, fête des pères, Noël...) constitue un support de recherche pour les activités à réaliser.



Préparation du 1er avril ▲

Une participation de 10 F par inscription et par séance est demandée aux parents pour l'achat d'un goûter et une aide à l'acquisition du matériel.



## Atelier de travaux manuels (suite)

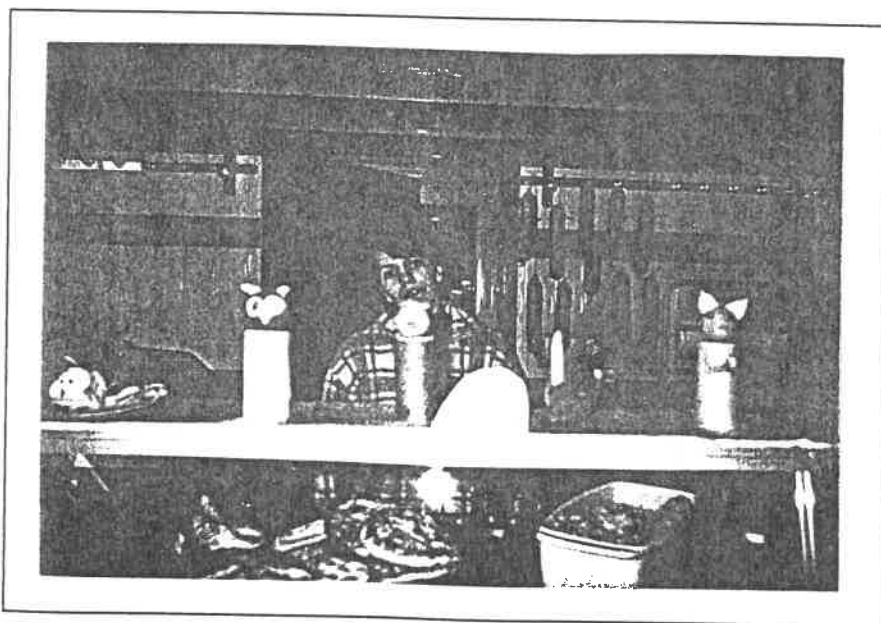
Le bureau est composé de :

- Mme LOUVET Claudine, présidente
- Mme VERNAY Marinette, vice-présidente
- Mme PALABOST Nathalie, secrétaire-trésorière,

ainsi que Mesdames CURTIL Raymonde, SITERRE Jeannine, ESSERTEL Marie-Dominique et Mesdemoiselles PALABOST Rachel et BARAY Anne-Laure, qui, par leur présence, permettent la réalisation de nos projets et la surveillance de nos chérubins.



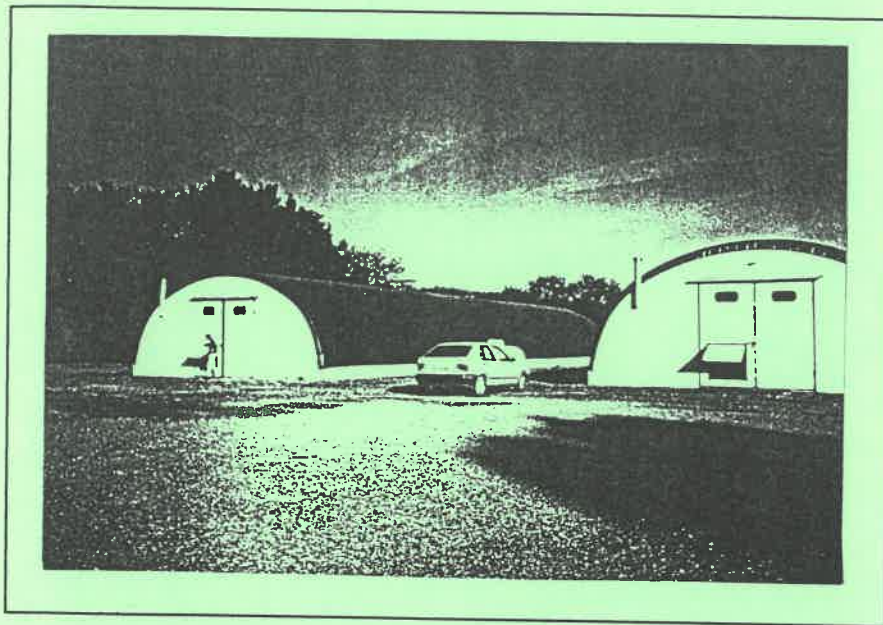
Nous remercions la commune de Grézolles du prêt de la salle et de la participation financière qui nous a été accordée pour le bon développement de l'atelier. Même les grands sont très attentifs à leur travail ! ▲



Nous voulons également remercier M. et Mme PRAS Gilles qui exposent nos chefs-d'œuvre, ainsi que toutes les personnes qui ont eu la gentillesse de nous acheter nos petits pots du 8 décembre et nos boules de Noël.



## Elevage de veaux de M. Richard CHAUX



Le projet de construction a démarré en 1993 - 1994.

Les travaux de terrassement ont débuté en décembre 1995.

Les bâtiments ▲

Les bâtiments sont de type tunnel avec un soubassement bétonné de 36 mètres de long par 9,3 mètres de large. Il y a deux tunnels.

L'isolation comporte 3 épaisseurs : une bâche nylon, 12 cm de laine de verre, une bâche de camion verte.

La charpente est en galvanisée.

- Chaque tunnel est équipé de 24 logettes collectives pour 4 veaux, auxquelles s'ajoutent 2 logettes pour 3 veaux servant d'infirmierie. Dans chaque logement, se trouvent les cornadis et les porte-seaux.

La ventilation est assurée par deux ventilateurs dans chaque bâtiment, aspirant l'air par des trappes à chaque extrémité, puis le refoulant au milieu du tunnel.



## Elevage de veaux de M. Richard CHAUX

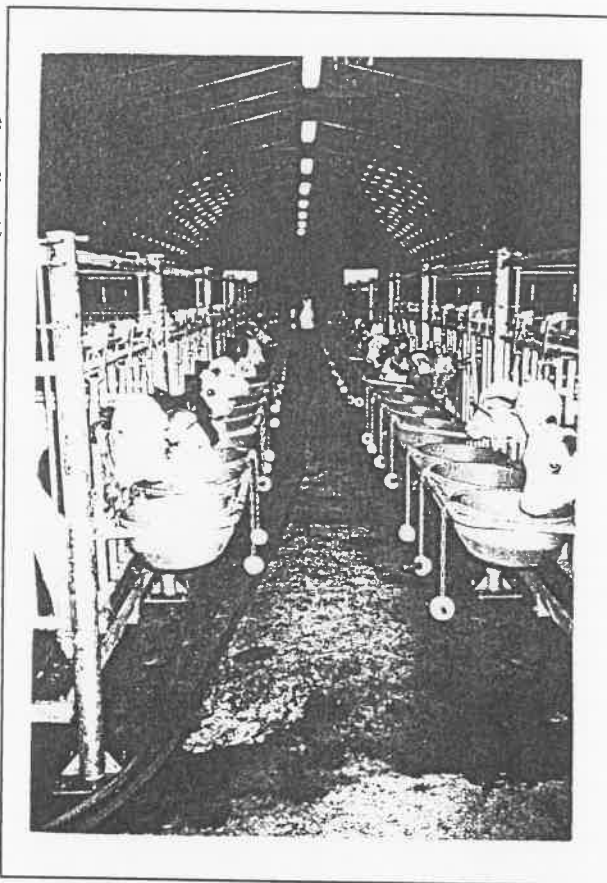
### L'alimentation des veaux

La fabrication du lait se fait à l'aide d'une chauffeuse au gaz d'une capacité de 800 litres, d'un mélangeur, d'une pompe et d'un distributeur au pistolet.

La farine est diluée dans l'eau à une température de 50° à 60°. Il faut ensuite faire retomber cette température à 40° pour la distribution.

Les proportions de départ, par veau, sont de 2 litres d'eau pour 200 g de farine. La quantité, à la fin, est de 8,5 l pour 1,6 kg de farine environ.

La durée de l'élevage est de 110 à 130 jours.



L'intérieur d'un tunnel ▲

### Nettoyage des bâtiments

Après chaque départ d'un lot de veaux, un nettoyage en profondeur est effectué au karcher. Il faut 5 jours par bâtiment, avec la désinfection des seaux et du matériel pour la nourriture.



La fosse à lisier à une capacité de 6 mois de stockage.

Le premier arrivage de veaux a eu lieu le 15 juillet 1997. Il y a 100 veaux par bâtiment, soit 200 veaux au total.

< Une logette pour 4 veaux





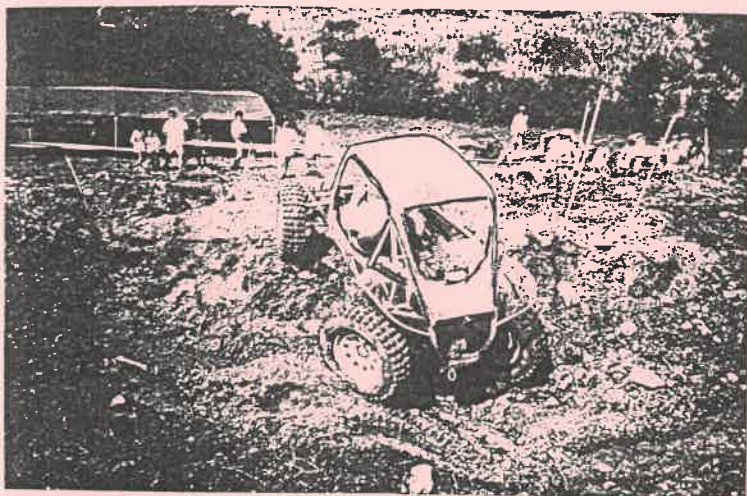
# La fête patronale

Elle débuta le 14 août avec la traditionnelle distribution de brioches à Grézolles et dans les villages avoisinants. Ce sont six équipes qui furent formées, afin de se partager le travail.

Le soir, la jeunesse du canton put se retrouver au bal gratuit dont le thème était: "Les années sixties".

Le 15 août a commencé par le fameux concours de pétanque qui a réuni de nombreuses doublettes. A 18h, eut lieu un karakoé géant où chacun put exercer ses talents de chanteur pour le plus grand plaisir du public.

Après "cette petite récréation", arriva l'heure de se restaurer avec les grillades géantes préparées par l'Association sportive grézolloise.



A 21h, démarra le grand bal des familles, animé par l'orchestre d'Yvan Seychal.

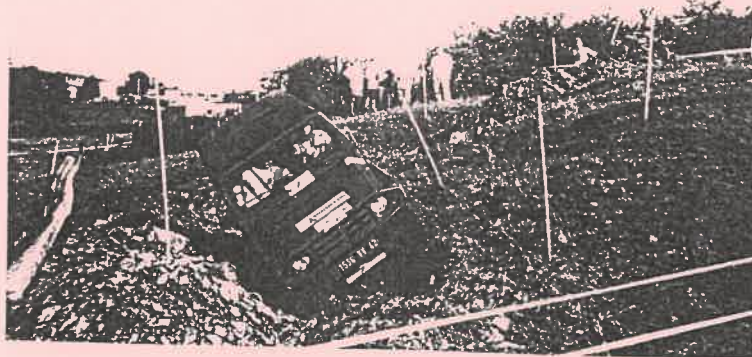
Le samedi 16 fut réservé à la préparation du trial 4x4.

Malgré la pluie, les organisateurs étaient présents pour l'installation des buvettes, parkings, stands, etc. Toutes les zones de passage pour les "bolides" furent installées par

les soins du Club 4 x 4.

Dimanche a été une rude journée, elle débuta dès 9h avec les premiers passages des 4 x 4 dans les zones.

A 12h, pause-déjeuner bien méritée pour tout le monde.





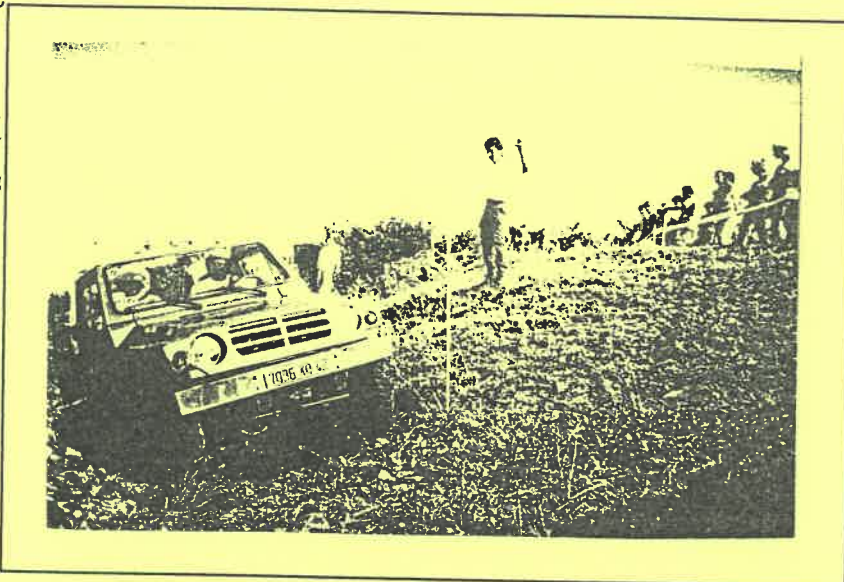
## La fête patronale (suite)

Le spectacle reprit vers 14h et finit vers 20h. Il fut suivi par la remise de prix aux 25 équipages qui opérèrent dans les 9 zones.

Le classement était fait ainsi :

- Les conducteurs qui avaient le moins de points de handicap dans leurs catégories respectives terminaient premier.

Les trois premiers de chaque catégorie furent récompensés par des trophées et coupes offerts par les commerçants et l'ASG.



Les autres concurrents eurent une corbeille de produits régionaux.

Une tombola fut tirée toutes les heures durant l'après-midi. Les lots étaient des produits régionaux et des tee-shirts.

Le passage des 4 x 4 fut très spectaculaire et comme chacun le sait, "les émo-

tions, ça creuse" ! La société de chasse avait bien fait de préparer une soupe aux choux.

Ce qui termina la journée en beauté.





---

# CARNAVAL 1998

---

## *Mardi-Gras : 24 février 1998*

Pour apprécier la réussite de cette fête traditionnelle, remontons tout d'abord à 1996 où elle fut proposée :

- 1996 à Souternon : 50% environ d'enfants costumés sur le petit nombre de participants. Le défilé se déroule dans les rues désertes et froides de Souternon. Puis dégustation de bugnes et crêpes avec les quelques parents présents.
- 1997 à Grézolles : le nombre de participants s'est accru, ainsi que le nombre de costumés. Les habitants du bourg sont invités à faire bon accueil au passage des enfants et à venir déguster le goûter traditionnel avec eux. Il en résulte un carnaval plus coloré, plus vivant.





---

## CARNAVAL 1998 (suite)

---



• 1998 à Souternon : presque tous les enfants sont là, et peu ne sont pas déguisés (certains n'aiment pas...). Les parents sont venus nombreux, et les rues sont animées. Il ne restera plus une bugne, ni une crêpe ! Cette fois, il y a même un feu de joie où l'on brûle les "monsieur CARNAVAL" confectionnés par les deux écoles ! C'est une belle réussite !

Alors merci à tous les participants, qu'ils soient pâtissiers, costumés, ou simples spectateurs et dégustateurs... et...

*A l'année prochaine pour le Carnaval 1999 !*





---

## CLASSES EN 7

---

*Samedi 8 novembre 97*, était un jour de fête pour les natifs en "7".

Ils étaient une quinzaine, rose jaune à la boutonnière, symbole des conscrits de l'année :

- Deux personnes de 10 ans, sept de 50 ans, quatre de 60 ans, une de 90 ans composaient ce groupe sympathique.

La doyenne a été très entourée, lors de la traditionnelle photo.

Certains n'ont pu venir, pris par d'autres obligations ou pour des raisons de maladie.

Ces retrouvailles ont été l'occasion de se réunir : conscrits, invités conjoints et conjointes, autour d'une table pour un excellent repas, au restaurant Le Georget.

Bonne humeur, rires, chants et danses animaient cette journée. Les classes en 7 passent le relais aux classes en 8, espérant qu'ils seront aussi nombreux, sinon plus.





---

## Bilan du Sou des écoles du R.P.I. Souternon-Grézolles

---

A ce jour, différentes activités ont été proposées :

**20 décembre 1997** : Fête de Noël à la salle d'Aix (Grézolles) avec la projection du dessin animé "La Belle et le Clochard". Une sympathique assemblée de parents et sympathisants ont entouré les écoliers. Le Père Noël est venu apporter cadeaux et friandises, aidé par Pipo le poney. Au buffet, boissons et gâteaux "maison" ont permis de couvrir les frais engagés.

**17 janvier 1998** : une vente de brioches à travers les deux communes, assurée par les enfants (accompagnés), a rapporté 5 000 F sur le budget nécessaire au voyage scolaire.

**24 février 1998** : Le carnaval 98 s'est déroulé dans une joyeuse convivialité, avec dégustation et feu de joie.

**28 février 1998** : La paëlla fut une réussite, avec 180 repas servis. Un bon bénéfice encore pour le voyage scolaire, avec l'occasion pour les familles de se rencontrer.

### Quatre activités à venir :

**29 mars 1998** : "Au plaisir du lyrique", en matinée à la salle de St Martin la Sauveté.

**3 mai 1998** : La marche des coucous se fera, cette année, à Grézolles.

**9 mai 1998** : Un concert offert par l'école de musique de Vichy en l'église de Souternon.

**26 juin 1998** : La kermesse devrait avoir lieu à Souternon.

### Rappel des activités de l'année scolaire 96/97 :

**Décembre 97** : Fête de Noël avec passage du Père Noël à l'école

**Février 97** : Carnaval à Grézolles

" Théâtre à Souternon avec la troupe de Dancé

**Mars 97** : Paul, le baladin, spectacle de marionnettes à la salle d'Aix

**Mai 97** : Première marche des coucous à Souternon

**Juin 97** : Kermesse à Grézolles

**Sorties** : organisées par les enseignants, financées en partie par le sou des écoles : musée de Roanne, moulin de la Roue, musée d'art moderne, Vichy, tour de la Loire en vélo.

**Autres dépenses** : cadeaux de Noël, cadeaux aux futurs sixièmes, lots du concours de dessin, lots de tombola, lots pour la marche...



---

# BIBLIOTHEQUE

---



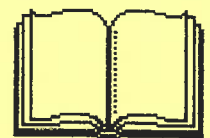
Dans le précédent bulletin municipal, nous évoquions l'arrêt de la prise en charge de la bibliothèque de l'école de Grézolles, par l'institutrice.

Cette bibliothèque est dorénavant installée à la salle de la mairie, sous la responsabilité de trois bénévoles : Mesdames PRAS Corinne, MANGAVELLE Nicole, RATEL Marie-Annick. Une permanence est assurée, pour commencer, les lundis de 15 h à 16 h.

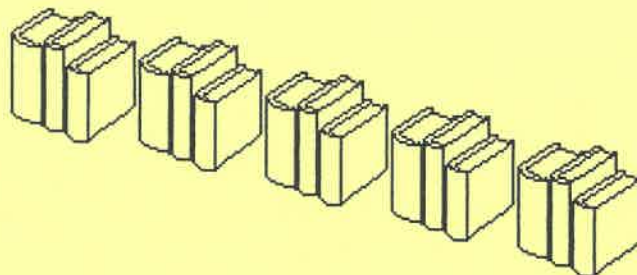
La Médiathèque de Montbrison dépose divers livres : romans, policiers, biographies, documentaires, bandes dessinées..., à la mairie.

Ce projet peut évoluer, en fonction des demandes des lecteurs.

Pour plus de renseignements, venez à la permanence du lundi et faites part de vos goûts et désirs.



Souhaitons un bon début à cette nouvelle initiative.





## ENVIRONNEMENT

### Collecte sélective des emballages ménagers et des papiers journaux et magazines

Dans le cadre de la protection de l'environnement et du développement de la valorisation des déchets recyclables, la collecte sélective des emballages ménagers et des papiers, journaux et magazines s'intensifie un peu partout.

En 2002, 75% des déchets d'emballages ménagers devront être valorisés.

La Communauté de communes des Vals d'Aix et d'Isable n'est pas restée inactive dans cette démarche et s'y est engagée dans le plein accord et la participation financière de l'ensemble de ses communes.

Ainsi, l'aménagement de "Points Propreté" commence à voir le jour.

En 1996, des conteneurs pour le dépôt des papiers, journaux et magazines ont été mis en place dans toutes les communes.

Le verre ménager était déjà bien récupéré, et sa collecte sélective va être étendue à l'ensemble du territoire communautaire.

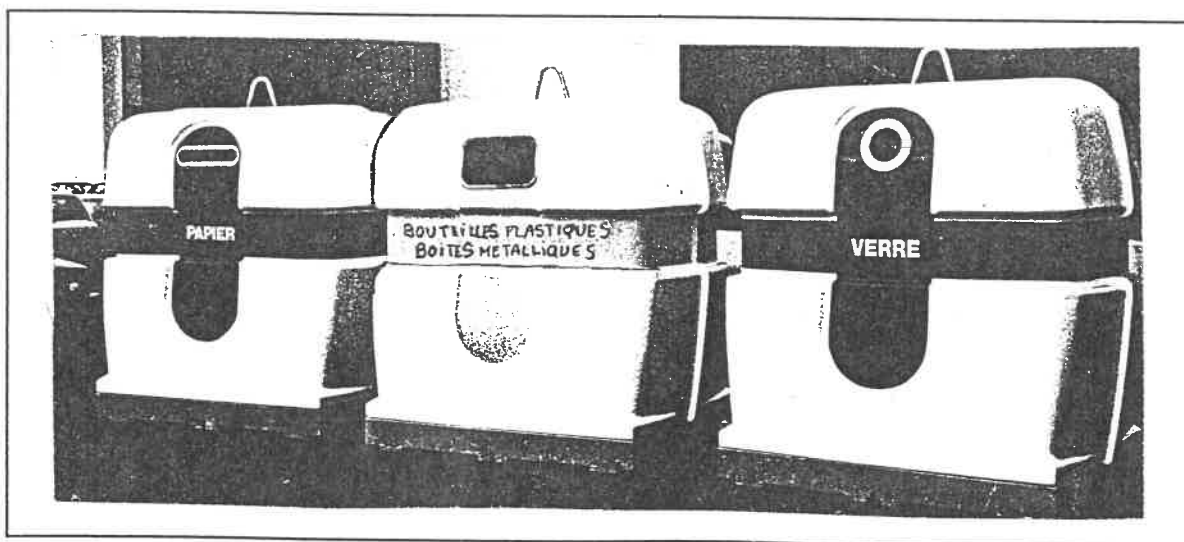
Enfin une troisième famille de conteneurs va être installée en 1998 dans douze communes pour recevoir :

- les emballages plastiques transparents alimentaires et les emballages PVC,
- les briques à lait, à vin ou à jus de fruits,
- les emballages en acier ou alu, tels que boîtes de conserves (sardines, petits pois, etc.), boîtes de bière ou de jus de fruits, barquettes, aérosols.

Mais attention, quelques consignes de base sont à rappeler :

Ne doivent être déposés dans aucun de ces conteneurs les produits suivants :

- les emballages en carton volumineux, les boîtes à chaussures ou à gâteaux, les emballages armés.







## ENVIRONNEMENT (suite)

- les sacs en plastique, les bouteilles d'huile alimentaire, les pots de yaourt ou de petits suisses, les bouchons, qu'il faut enlever de toutes les bouteilles. Ces produits doivent être mis dans les poubelles traditionnelles.
- les porcelaines, faïences, grès, carrelages, bois, tous les verres spéciaux tels que verres armés, pare-brises, écrans de télévision, ampoules d'éclairage, lampes en cristal, vaisselle, opalines, miroirs, céramiques, verrerie médicale ou pharmaceutique qui relèvent de la déchetterie.
- et en règle générale tous les produits non-ménagers ou présentant des risques d'explosions.

Les emballages de produits toxiques (peintures, solvants, etc.) doivent être déposés dans les déchetteries.

### Il faut savoir que :

- ⇒ Le verre recyclé permet la fabrication de nouvelles bouteilles.
- ⇒ Les métaux sont réutilisés pour fabriquer des pièces mécaniques, des cadres de fenêtres, etc.
- ⇒ Les briques à lait, à vin, à jus de fruits, etc. sont réutilisées dans la fabrication de papier sanitaire ou de carton plat.
- ⇒ Les plastiques sont recyclés, selon leur catégorie, en tuyaux d'écoulement des eaux usés, en contreforts de chaussures, en revêtements de sol (dalles, moquettes), en fibres synthétiques (tapis, anoraks), en flacons opaques, etc.
- ⇒ Des pulls-over sont fabriqués à partir du recyclage de bouteilles PVC.
- ⇒ Le papier/carton est recyclé dans la fabrication des cartons d'emballage et des papiers sanitaires.
- ⇒ Le papier journal et les magazines rentrent dans la composition du papier pour les imprimeries.
- ⇒ La collecte sélective crée des emplois : fabrication et distribution de bacs, tri, recyclage.

L'ensemble de cette collecte sélective est placée, au plan national, sous le contrôle de la société ECO-EMBALLAGE.

Créée à l'initiative conjuguée des pouvoirs publics et des industriels, elle soutient financièrement les collectivités locales dans leurs initiatives par une aide à la tonne triée par habitant, aide qui peut équilibrer le coût à payer par les mêmes collectivités pour le tri sélectif.





---

## ENVIRONNEMENT (suite)

---

C'est le cas pour le plastique où, pour un tonnage annuel estimé à 15 tonnes pour la Communauté de communes des Vals d'Aix et d'Isable, le coût à payer pour le tri sera de 1 500 F par tonne, et le soutien financier reversé par ECO-EMBALLAGE de 1 500 F la tonne également.

Si notre collectivité est admise à bénéficier de cette aide, le contrat portera sur six années de versement.

**Mais attention !** pour percevoir ce soutien financier, il faut remplir deux conditions incontournables :

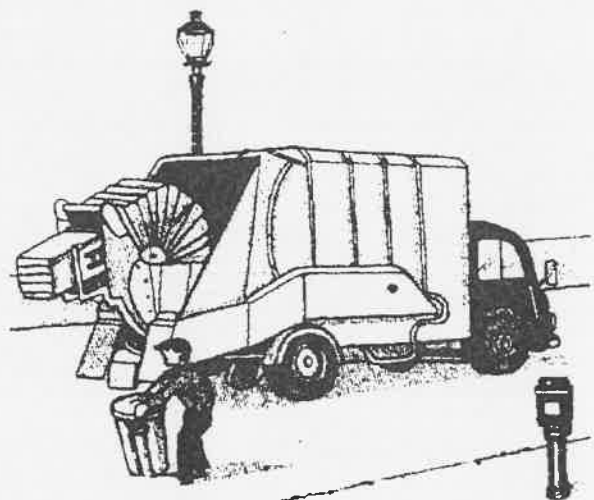
1. Collecter les cinq produits de base suivants : verre, plastique, briques (à lait, à vin...), papier-cartonnettes, acier-aluminium
2. Effectuer un dépôt impeccable en ne mettant bien dans les conteneurs que ce qui est autorisé.

Pour ne pas se tromper, chacun des conteneurs, s'il aura la même couleur bleue pour la coque, aura une croix-bandeau de couleur différente et pourra porter la mention de sa destination.

L'achat de chacun de ces conteneurs, d'une valeur de 6 500 F HT coûtera environ 1 000 F à la commune. Le reste du financement sera assuré par une participation équivalente de la Communauté de Communes (qui aura aussi avancé la totalité de la TVA) et des subventions du Département et de la Région.

Le coût de la collecte sera de 1 412 F par an et par conteneur. Il sera pris en charge à 50% par les communes et la communauté de communes.

A terme, ce tri sélectif soulagera sensiblement la collecte et le traitement des ordures ménagères.





---

# INFOS - MAIRIE

---

## Recensement militaire :

Recensement obligatoire en mairie, sur présentation du livret de famille, selon le tableau suivant :

- En janvier 98 : jeunes hommes nés en octobre, novembre, décembre 1980
- En avril, mai, juin 98 : jeunes hommes nés en janvier, février, mars 1981 et 1982
- En juillet, août, septembre 98 : jeunes hommes nés en avril, mai, juin 1981 et 1982
- En octobre, novembre, décembre 98 : jeunes hommes nés en juillet, août, septembre 1981 et 1982
- En janvier 1999 : jeunes hommes nés en octobre, novembre, décembre 1981 et 1982

## Relèvement de certains droits de timbres

Le Journal officiel du 31 décembre 1997 a publié la loi de finances pour 1998. Parmi les diverses dispositions législatives, figurent des relèvements de droits de timbre pour les titres suivants :

- **Passeport ordinaire** : 400 F (au lieu de 350 F)
- **Visa de passeport étranger** :
  - Pour l'aller et le retour : 80 F (au lieu de 50 F)
  - Pour la sortie : 40 F (au lieu de 25 F)
- **Carte nationale d'identité, carte de séjour** de ressortissant d'un Etat membre de la Communauté européenne et **certificat de résidence** d'une durée de dix ans pour les Algériens : 160 F (au lieu de 150 F)
- **Carte de séjour des étrangers** : 220 F (au lieu de 200 F)
- **Droit d'examen pour l'obtention du permis de conduire** les véhicules automobiles, les motocyclettes et tous autres véhicules à moteur : 250 F (au lieu de 200 F)

La date d'effet de ces nouveaux taux est fixée au **jeudi 15 janvier 1998**. Les anciens taux restent applicables aux demandes déposées antérieurement à cette date.





---

# Manifestations de l'année 1998

---

Samedi 7 février : Belote des donneurs de sang

Dimanche 15 février : Belote de la chasse (dégustation du boudin d'herbes)

Mardi 24 février : Carnaval du sou des écoles à Grézolles

Samedi 28 février : Paëlla du Sou des écoles à Souternon

Dimanche 29 mars : Concert "Au plaisir du lyrique" à St Martin la Sauveté,

organisé par le sou des écoles Souternon-Grézolles

Samedi 18 avril : Bourguignon du Basket

Samedi 2 mai : Choucroute de la FNACA

Dimanche 3 mai : Marche du Sou des écoles à Grézolles

18 - 19 - 20 mai : Voyage scolaire en Savoie

Jeudi 21 mai : Pétanque de la chasse

Dimanche 7 juin : Tournoi basket masculin

Dimanche 14 juin : Tournoi basket féminin

Juillet : Tournoi de tennis

14-15-16 août : Fête patronale avec pétanque

Samedi 5 et dimanche 6 septembre : Ball trap (soupe aux choux gratuite)

Mardi 11 novembre : Randonnée du Cidre - ISEF Château d'Aix





---

# ETAT CIVIL 1997

---

## NAISSANCES :

DADOLLE Nicolas, le 21 janvier à Feurs

## MARIAGES :

DESCOMBES Béatrice et MARTINEZ Thierry, le 3 mai

SOUZY Agnès et PALABOST Manuel, le 21 juin

BOURDELIN Sophie et MANFROI Frédéric, le 28 juin

PALABOST Valérie et LUMINIER Gérard, le 5 juillet

## DECES :

RAVEZ Antonia, épouse MANGAVEL, le 17 juillet à St Germain Laval

COQUARD Francine, veuve PALABOST, le 18 août à Roanne





# Cinéma à Grézolles



Qui ne se souvient de son premier contact avec le cinéma : la salle obscure, le ronronnement de la machine, le rayon lumineux et la magie de l'écran qui s'anime ?

Grézolles et Grézollois ont connu ces moments d'émotion, il y a de cela bien longtemps et pourtant c'était hier...

L'histoire du cinéma à Grézolles commence avant le début de la Deuxième guerre mondiale. St Germain avait déjà ses séances animées par M. Epinat, à la salle des fêtes. Dans les années 1938 environ, le cinéma ambulant fait son apparition à Grézolles. Les projections avaient lieu deux fois par mois, pendant l'hiver, pour le plus grand plaisir des Grézollois qui s'en souviennent.

Après la messe du dimanche matin, le garde champêtre armé d'une clochette, annonçait aux villageois et aux enfants qui se pressaient autour de lui, le titre et l'heure du film.

Les "Charlots", "Les gaietés de l'escadron", la trilogie de Marcel Pagnol allaient faire découvrir aux Grézollois, Jean Gabin, Fernandel, Raimu, Charlie Chaplin et tant d'autres. L'organisation matérielle était des plus sommaires, bancs et chaises étaient posés par le cafetier du Café Gerin. A l'heure prévue, hommes, femmes et enfants s'installaient devant l'écran magique, attendant avec impatience que l'opérateur déclenche le ronronnement de la machine ; et c'était l'émerveillement, car le cinéma démarrait dans les campagnes et comblait de plaisir une population rurale dont certains (rares) avaient déjà vu des films muets.

La guerre mettra fin provisoirement à ces manifestations : il y avait peu de véhicules, le carburant manquait et l'heure n'était plus aux réjouissances populaires.





## Cinéma à Grézolles (suite)



En 1945, à la Libération, après tant d'années de privation, l'ambiance est plus à la joie, aux plaisirs ; on veut s'amuser, on veut oublier, le cinéma revient.

M. Joseph Tournaire et Mme Boyer reprennent les séances ambulantes dans plusieurs villages dont Grézolles.

Les souvenirs de M. Tournaire, bien que lointains, restent précis ; il nous raconte le cinéma :

« ...Pour organiser les séances, il nous fallait une autorisation délivrée après un examen, par le Centre national de la cinématographie (CNC). La commission de sécurité vérifiait les salles où avaient lieu les projections. (Bien entendu, les exigences étaient loin d'être aussi rigoureuses qu'aujourd'hui). Les films 16 mm, en noir et blanc, étaient acheminés de Roanne à St Germain Laval par les cars Rondy.





# Cinéma à Grézolles (suite)



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**CENTRE NATIONAL**  
de la  
**CINÉMATOGRAPHIE**

Raison sociale : **"CINEMA RURAL"**

Siège social : **Rue de Baffy**  
**ST-GERMAIN LAVAL (Loire)**

Représentant responsable :  
**Monsieur TOURNAIRE Joseph**

est autorisé, conformément à l'art. 6 de la  
Loi du 25 Octobre 1946, à projeter en  
**Format Substandard**, des films léga-  
lement censurés dans les salles

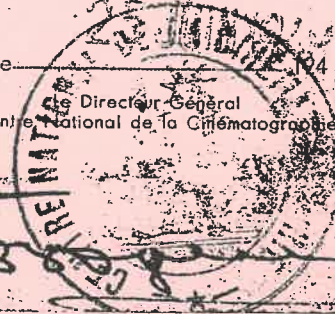
indiquées ci-dessous :

**LOIRE**  
**GREZOLLES "Salle Deux"**  
**ST PAUL DE VEZELIN "S."**  
**Dadolle "S."**

~~GREZOLLES "Salle Balloux"~~  
~~POMMIERS "Salle Tournaire"~~  
~~SOUTERNON "Salle Griffon"~~  
~~DANCE "Salle Rodannel"~~  
~~BULLY "Salle Godard"~~

N.B. — Il est formellement interdit à tout exploitant  
de donner des séances cinématographiques dans  
une salle autre que celle figurant sur cette carte,  
sous peine des sanctions prévues à l'art. 16 de la  
Loi du 25 Octobre 1946.

Paris, le \_\_\_\_\_ 1946  
Le Directeur Général  
du Centre National de la Cinématographie



J'allais à Grézolles une fois par semaine, le jeudi. Je me déplaçais en vélo, avec une remorque d'un poids énorme, surchargée par l'appareil de projection et les bobines. Eh ! Mon Dieu ! Que la côte de St Julien d'Oddes était dure, surtout en hiver dans la neige. Plus tard, avec Mme Boyer, j'ai eu l'occasion d'utiliser une automobile, une De Dion-Bouton. La séance avait lieu alors au café "Balloux" (ancienne épicerie Poyet). Le cafetier, comme au bon vieux temps, installait les bancs et les chaises, déplaçait l'écran ou tout simplement tendait un drap qui allait recevoir les images.

Il nous arrivait de changer de café, chez Baray ou chez Clément. Au fil du temps, l'affichage chez les commerçants remplaça l'intervention, ô combien pittoresque, du garde champêtre et de sa clochette.





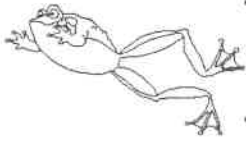
Il y avait un contrat pour plusieurs films et, dans le lot, certains de moindre intérêt, mais à l'époque, on ne parlait pas de "navets". Nous avions affaire à un "bon public". Les Grézollois étaient de bons spectateurs, déjà habitués au cinéma d'avant-guerre.

La proximité de l'usine Doitrand et de ses ouvriers attiraient une population nombreuse. A l'époque, à Grézolles, on aimait le sentiment, les mélodrames. Le public avait une ouverture d'esprit. L'ambiance y était familiale et chaleureuse et les enfants étaient sages... car souvent, l'instituteur était présent !

Je me souviens, dit M. Tournaire, avoir vu sept à huit fois le même film en passant dans plusieurs villages, et cela m'était fort agréable quand celui-ci était bon !

Le film était toujours précédé par un documentaire, puis l'actualité de la semaine (qui n'était pas toujours récente). Le café servait les boissons à ceux qui le désiraient. (C'était la belle époque, on était heureux !)

En 1950, le restaurant Clutier, à St Germain Laval, créa une grande salle de cinéma. La technique évoluant, on passa alors au 35 mm. Les appareils de projection, plus complexes et plus encombrants, s'avéraient difficilement transportables ; seul, Crémeaux avait son propre appareil de projection. Les villageois se déplaçaient plus facilement, la question de continuer le cinéma ambulancier pouvait se poser. En 1953, j'arrêtais ma carrière cinématographique avec Mme Boyer. L'un des appareils de projection qui fut, pour moi, un compagnon pendant de nombreuses années est encore chez moi et me parle souvent... »



La génération des enfants du baby-boom a encore un souvenir précis du cinéma de Grézolles avec M. Tournaire. La salle avait changé, ils regardaient les films dans la maison où habite actuellement M. Pras ; il fallait passer par la cuisine pour acheter le ticket, puis on allait s'asseoir dans la salle à côté. Pour les enfants, une planche tenue par deux chaises servait de banc ; il y faisait un peu froid, bien qu'il y aît un maigre chauffage.

Aux changements de bobines, alors que certains profitaient de la distribution de papillotes et de mandarines, quelques rares garnements allaient "discrètement" faire péter des pétards dans le bourg. Cela leur valut la suppression d'une séance. Mais nous tairons les noms de ces garnements qui sont aujourd'hui grands-pères !

La télévision, dès la fin des années cinquante, est apparue dans quelques foyers de Grézolles ; une nouvelle ère arrivait. Ce fut la suppression totale du cinéma.

Cette tranche de vie de l'histoire de Grézolles étonnera sans doute les petits enfants de l'an 2000, mais n'est-ce pas merveilleux de faire ressurgir un instant ces images de la mémoire collective.

A ce propos, nous remercions les personnes qui ont bien voulu nous permettre de recueillir ces informations : M. Joseph Tournaire, de St Germain Laval, M. Jean Denton, M. Roland Doitrand, M. Jean-Paul Vallensant, M. Marcel Mangavel et M. Jourdan.

G.B.

### Quelques titres de films passés à Grézolles :

- Torrent, avec Greta Garbo (1926)
- L'assassin habite au 21, de Clouzot (1942)
- La bataille du rail, de René Clément (1946). Ce film a fait salle comble à Grézolles.
  - M. Vincent, la vie de St Vincent de Paul
  - La symphonie pastorale
- Le ciel est à nous, avec Madeleine Renaud.



# Cinéma à Grézolles (suite et FIN)



*Silence !  
On tourne à  
Grézolles*

